CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

BAC +5
Master (M1+M2)
Code RNCP : 39199

version : janvier 2025

Master Musicologie- Parcours: Administration de la Musique et du Spectacle Vivant

Type de contrat
Contrat d'apprentissage

Durée de la formation
24 mois
840 heures
ECTS* : 120
*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par

Objectifs

L'objectif de ce Master est de former des apprentis aux métiers en rapport avec l'administration, au sens large, d'une institution, entreprise ou structure en lien avec la musique, le spectacle vivant, les domaines artistiques et culturels. Le socle de formation consiste en un apprentissage des connaissances en matière de gestion, de droit, de comptabilité, de programmation, de mise en œuvre de projets – adossé à des enseignements de culture musicale et artistique.

Ce Master vise :

- à préparer les étudiants aux besoins diversifiés de structures artistiques professionnelles, musicales, théâtrales ou autres,
- à développer la capacité d'encadrement de projets musicaux,
- à livrer les clés d'une insertion réussie dans les circuits professionnels de la musique et du spectacle vivant,
- à apporter un éclairage historique, esthétique et musicologique au plus près de l'état actuel de la recherche.

Métiers visés :

- Administrateurs
- Chargés de projets
- Coordinateurs d'orchestres, de compagnies, de théâtres ou de lieux de spectacles
- Responsables des secteurs musique actuelle et musiques du monde dans les antennes culturelles liées au territoire scènes de musiques actuelles
- Direction d'ensembles vocaux et instrumentaux liés aux musiques patrimoniales et à la création musicale contemporaine
- Responsables des services culturels des municipalités, des conseils départementaux ou régionaux

Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Bac+3, Licence ou équivalent, et être issu de l'une des formations suivantes :

- musique et musicologie
- arts du spectacle
- administration du spectacle et des établissements culturels
- médiation culturelle
- culture et communication, diffusion de la culture
- droit et activités artistiques

Admission : sur dossier et éventuellement entretien permettant de juger du degré de connaissance et de motivation des candidats. L'admission définitive interviendra après décision du jury.

Dépôt de candidature : de début mars à mi-juillet.

Pour candidater, rendez-vous sur le portail dédié : https://inception.universite- paris-saclay.fr/fr/

Rythme d'alternance

2 ou 3 jours en formation / 2 ou 3 jours en entreprise

Rentrée : début septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Pierre COUPRIE - pierre.couprie@univ-evry.fr

Contact administratif : Inès NEHAR - ines.nehar@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 31 58

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.asselie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / En savoir +

Lieu(x) de formation

Université EVRY PARIS-SACLAY - UFR LAM
Boulevard François Mitterrand
91000 EVRY-COURCOURONNES

Programme de la formation

Master 1

1er semestre

183 h

- Economie de la culture
- La politique culturelle, pour quoi faire ?
- Organisation et gestion de concerts et de spectacles
- Conception et mise en œuvre d'un projet culturel Initiation au droit
- La création théâtrale contemporaine Initiation à la recherche
- Langue vivante (anglais ou FLE) Pratiques artistiques I
- Programmation et médiation des musiques actuelles
- Histoire du rock depuis les années 1960, chapitre 1 ; Histoire des musiques africaines américaines depuis 1960, chapitre 1

2ème semestre

132 h

- Les mutations de la filière musicale
- Droit de l'auteur appliqué aux activités musicales
- Rapport d'étape de projet tutoré
- Pratiques artistiques II
- Projet de sujet encadré
- Droit de la culture
- Langue vivante (anglais ou FLE)
- Politiques publiques de la musique
- Histoire du rock depuis les années 1960, chapitre 2
- Histoire des musiques africaines américaines depuis 1960, chapitre 2

Semestres 1 et 2 : Eléments complémentaires de formation

105 h

- Colloques, journées d'étude, conférences, séminaires
- Examens (partiels sur table et contrôle continu, présentiel et distanciel)
- Ateliers (répétitions et restitutions), spectacles obligatoires (et compte rendu), visites (salles, lieux, bibliothèques), soutenances

Master 2

3ème semestre

172 h

- Conduite de projets culturels I
- Montage d'un projet culturel européen
- Production du spectacle vivant
- Administration du spectacle vivant
- Nouvelles formes du spectacle vivant
- Langue vivante (anglais ou FLE)
- Pratiques artistiques III
- Débats sur les enjeux culturels d'actualité

4ème semestre

127 h

- Conduite de projets culturels II
- Production du spectacle vivant
- Administration du spectacle vivant
- Projet tutoré
- Sujet encadré
- Création et patrimoines musicaux
- Langue vivante (anglais ou FLE)
- Pratiques artistiques IV

Semestres 3 et 4: Eléments complémentaires de formation

121 h

- Colloques, journées d'étude, conférences, séminaires
- Examens (partiels sur table et contrôle continu, présentiel et distanciel)

- Ateliers (répétitions et restitutions), spectacles obligatoires (et compte rendu), visites (salles, lieux, bibliothèques), soutenances, conduite de projets culturels

Blocs de compétences

Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Contribuer à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

Produire, diffuser et valoriser de nouvelles connaissances dans les domaines de la musique et de la musicologie en dialogue avec d'autres disciplines et pratiques artistiques

- Animer un réseau d'experts dans le monde de la musicologie, de la musique et de la culture

- Diffuser les résultats de son travail de recherche auprès de la communauté scientifique et de la société en créant les supports les plus adaptés

- Mener un projet pluridisciplinaire prenant en compte les hybridations ou les situations complexes du monde artistique et culturel contemporain

Intervenir en tant qu'expert dans les domaines de la musique et de la musicologie

- Participer à la conception, la rédaction et l'ingénierie financière d'un projet artistique, scientifique, culturel ou de médiation en sollicitant des institutions dans le domaine musical selon le cadre imposé par les modalités de consultation et de soumission et en intégrant les questions d'accessibilité et des transitions socio-écologiques

- Contribuer à réaliser une prestation de conseil pour une institution culturelle publique ou privée dans le domaine de la musique et de la musicologie en tenant compte des enjeux politiques, sociaux et économiques

Participer à la production et à la promotion de concerts, de spectacles vivants et de prestations scéniques impliquant la musique

- Superviser la création d'une pièce musicale en choisissant notamment la configuration scénique et acoustique la mieux adaptée au projet

- Accompagner la réalisation de projets artistiques à dimension musicale et sonore en mobilisant son expertise en musicologie

- Promouvoir des projets artistiques en utilisant différents outils et voies de communication

- Concevoir un spectacle vivant en s'insérant dans une équipe plurielle et en intégrant la question de la soutenabilité des projets

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- **et** être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027